Nouvelles Locales.

Au théâtre Grand, vendredi et samedi, Richelieu. Prix : 25 cents, 35 cents et 50 cents.

Au théâtre Winnipeg, vendredi et samedi soir, et matinée : Uncle Bob. Prix : 50 cents, 75 cents et $1.00

M. E. Fournier, autrefois de Prince Albert, est maintenant à Winnipeg, chez MM. Burke et Frères.

La santé de l'hon. McMillan se rétablit promptement, M. McMillan aussitôt qu'il le pourra partira en voyage dans le Sud, afin de compléter sa guérison.

Abonnez-vous à L'ÉCHO DE MANITOBA, le seul journal de la Province entièrement et exclusivement dévoué aux intérêts de tous ceux quiparlent la langue française.

Ne venez point à Winnipeg sans passer à nos bureaux : bloc Grundy, rue Main ; à côté de La Banque d'Hochelaga. Une salle de lecture pourvue de journaux est à votre disposition.

Le "Magasin Bleu" commence cette semaine une série d'annonces, pour faire connaître les merveilleuses occasions qu'il offre au public. Lisez son annonce avec soin chaque semaine.

On demande pour l'arrondissement scolaire de St-Adolphe, une bonne maîtresse d'école, ayant toutes les qualifications requises. S'adresser au plus tôt à M. Alex. McDougald, secrétaire-trésorier de la commission scolaire.

M. Xavier Saucier, notre concitoyen qui agit depuis 4 mois comme collecteur pour le Revenu de l'Intérieur du Nord-Ouest, figurait, mardi dernier 8 nrv., au grand bal au profit de l'hôpital de Calgary.

Voyez l'annonce de M. Ed. Guilbault, notre populaire marchand de St-Boniface ; il veut liquider d'ici au 1 janvier, et vous avez là une chance inespérée de faire des marchés avantageux. N'attendez point pour profiter de l'occasion ; les malins ne perdront point de temps, soyez-en sûrs, pour s'y précipiter.

Une série de mariage : Le 8 nov. à l'Immaculée Conception, Melle R. Trudeau, fille de M. et Mme Michel Trudeau autrefois de Ste-Julie de Verchères, avec M. O. Maurier de Kildonan. Prochainement à St-Pierre : Melle Sicotte et M. Villeneuve ; à St-Norbert, Mme Métayer avec M. G Bernard. M. Bernard, originaire de Roubain, France, est bien connu dans nos paroisses et ses nombreux amis seront heureux d'apprendre son projet d'union.

Un accident a causé la mort de deux marin sur la ligne du C. P. R. la semaine dernière Le train spécial venant d'Halifax qui transportait des marins à Vancouver, a déraillé près de Margach. Deux hommes ont été tués et quatres sérieusement blessés. Le déraillement a été occasionné, dit-on, par la rupture d'un rail. Des funérailles imposantes ont eu lieu à Winnipeg en l'honneur des deux victimes.

Les commissaires de l'arrondissement scolaire de St-Eustache viennent de donner le contrat pour la construction d'une école. C'est M. E. D. Macdonald, entrepreneur, qui l'a obtenu pour $1,875. MM. Prefontaine et McDonald de St-Eustache ont signé le contrat. Cette école comportera 2 étages, avec 3 salles de classe et logement de l'instituteur. Cette mesure était nécessaire en présence du nombre considérable d'enfants qui fréquentent la classe, 125, nombre qui augmentera encore rapidement.

Les assises d'hiver ont été tenues cette semaine. Son honneur le juge Dubuc présidait. Le nègre Brown convaincu de meurtre, a été condamné à mort.

M. D. B. Hanna, le superintendant du chemin de fer de Dauphin, aura également la direction du chemin de fer du South-Eastern. On compte atteindre la montagne Cyprès avant la fin de la saisou. Une grande quantité de bois est déjà coupée et cera transportée cet hiver par le chemin de fer.

Nous rappelons votre attention sur l'annonce de MM. Codville & Cie, épiciers en gros, qui paraît dans notre numéro d'aujourd'hui. Cette maison ancienne et si populaire vient d'augmenter encore ses affaires en y ajoutant une nouvelle branche, celle du thé empaqueté, ainsi qu'un moulin pour le café et les épices.

Sous la marque du commerce Gold Standard, ils offrent à leur clientèle des thés de Ceylan et des Indes, d'origine garantie.

OBITUAIRE.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Arcadius Marcoux, fils de M. Edmond Marcoux, de Saint-Boniface, décédé en cette ville le 8 courant à l'âge de 30 ans.

En outre que cette mort jette dans le deuil une jeune épouse et cinq enfants encore en bas âge, elle cause des regrets universels parmi la population de St-Boniface où M. Marcoux était avantageusement connu.

Encore à la fleur de l'âge et doué de beaucoup de talent et d'habileté, eans le métier qu'il exerçait, il prit le germe de la maladie qui vient de l'emporter, dans l'accomplissement de ses devoirs d'ouvrier. Il fut frappé d'insolation il y a à peu près un an, en travaillant à la construction d'une bâtisse. Depuis ce temps et, après de nombreuses rechutes, il fallut se rendre à l'inévitable.

Ouvrier industrieux, père de famille modèle, M. Marcoux emporte avec lui les regrets de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Il était membre de la Cour Taché N° 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Nous offrons à la famille l'expression de notre profonde sympathie dans le deuil qui vient de la frapper.

Le souvenir des belles qualités et des vertus de celui qu'elle vient de perdre, lui apportera, nous l'espérons, quelque consolation dans sa profonde affliction.

Nous apprenons le décès de Melle Berthe Desautel, fille de M. et Mme Avila Desautel de Ste-Anne. L'enfant est morte au couvent de Ste Anne. Nous envoyons nos sincères compliments de condoléance à M. et Mme Avila Desautels.

Cela depend de vous.

Balucher a attrappé dans une course à bicyclette un "chaud et froid" qui a dégénéré en congestion pulmonaire et l'a enlevé en quelques jours.

Le médecin des morts, venu pour constater le décès, s'informe de la nature de la maladie.

—Ah ! c'est à bicyclette qu'il a contracté ça ?

—Alors mettons : Pneu-pneumonie.

M. J. C. Birt, 54 rue Juno, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ÉCHO DE MANITOBA. S'adresser à lui pour toute publicité.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons :—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000 ; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000 ; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés ; les resultats n'en sont pas moins remarquables ; comme peut le faire voir le tableau suivant :

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907,184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était :

En 1885	566,228	âcres
" 1895	1,722,773	"

Augmentation, 1,156,525 acres

La Province a un systême municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement três faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en enfaisant la demande à—

THOS. GREENWAY,

Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à W. D. SCOTT,

Agent d'immigration pour Manitoba, No. 30, Rue York, TORONTO, ONT

A. F. MARTIN, D. L. S. C. E.

Propriétaire-Éditeur, ... Winnipeg